

12-22 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET CHAUFFERIE BOIS - L'exercice s'achève en Section de Fonctionnement avec un montant de 81.109,23 € en Dépenses et 66.105,79 € en Recettes soit un résultat de clôture de - 15.003,44 €. Approuvé à l'unanimité.

13-22 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET COMMUNAL – Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 afin de couvrir le besoin de financement de la Section d'Investissement en votant au C/ 1068 « Excédent de fonctionnement » la somme de 493.869,16 €.

14-22 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET ASSAINISSEMENT - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 afin de couvrir le besoin de financement de la Section de Fonctionnement en votant au C/ 1068 « Excédent de fonctionnement » la somme de 73.277,66 € et 342.275,31 € en Recettes d'investissement sur la ligne budgétaire 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

15-22 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET ZAC LAFAYETTE – Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en votant :

- en dépenses de fonctionnement la somme de 34.117,08 € et porter sur la ligne budgétaire 002 « Déficit de fonctionnement reporté »
- en dépenses d'investissement la somme de 139.414,89 € sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

16-22 AFFECTATION DU RESULTAT 2021 DU BUDGET CHAUFFERIE BOIS - Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget 2022 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 en recettes de fonctionnement et porter sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de 5,20 €.

17-22 FIXATION DU MONTANT DU LOYER MENSUEL DU LOGEMENT SITUE AU 10 RUE DE LA TETE NOIRE
Le Conseil Municipal donne son avis favorable sur le tarif mensuel de 600 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Point urbanisme : les Permis de Construire et les Déclarations Préalables déposés depuis le 01.01.2022 en vue de leur instruction, sont présentés en séance.

Point copler par Mme le Maire :

ORIENTATIONS BUDGETAIRES de la COPLER :

- Maison BECAUD : le montant estimé des travaux s'élève à 977.553 € TTC avec un reste à charge 350.000 € pour la Copler. Le Permis sera déposé prochainement. Ils débiteront en Septembre et leur livraison est prévue pour Juin/Juillet 2023.
- INFORMATIQUE pour optimiser la sécurité des installations en place à la Copler et dans les Mairies, une uniformisation des équipements est envisagée.
- La Copler envisage le recrutement d'une personne en CDD à temps partiel pour le service ADS (Départ de Mathieu BAMAISON).

.../...

- Ecole de musique : un Budget Supplémentaire va être demandé.
- Le vote du PLUi sera à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 24 Février.
- Déchetterie de Matard : des travaux sont annoncés (notamment pour supprimer la bascule).

Elodie VIGNON fait le retour de la rencontre CTG (Convention Territoriale Globale) à la COPLER. La prochaine réunion est prévue le 28/02. Elle aura lieu à la Copler. Prévoir d'inviter quelques personnes de la commune à 18 h à la Copler

Rémi JACQUET rend compte de la dernière réunion Culture à laquelle il a participé. Il a été déçu et réfléchit à la possibilité de se faire remplacer au sein de cette Commission.

Aurélien DADOLLE a suivi plusieurs réunions pour lesquelles il a déjà communiqué les comptes rendus.

Réunions de la semaine prochaine :

Mardi 15 Commission Economie à 18 h 15.

Mercredi 16 réunion Chaufferie à 18 h.

Jeudi 17 Commission Finances à 18 h 15.

Pierre COLOMBAT va faire suivre le compte rendu de la Commission Infrastructures qui a eu lieu le Vendredi 4 Février.

Fréd MARTEIL a eu contact avec le lycée CHERVET pour apporter un appui avec les classes de BTS au projet des jardins partagés.

Auberge du viaduc : Pierre Goutard souhaite cesser son activité et vendre son fonds de commerce. Toutes les suggestions pouvant aider cette transaction sont à envisager.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 8 MARS 2022 EN MAIRIE.

PROCHAINE REUNION DE PRESENTATION DU PROJET RN 7 à tout le Conseil

le Lundi 14 Mars à 20 h 30.